



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge Départemental U12

Phase 5 - Rassemblement Départemental
Samedi 19 Mars 2022 - SA Guérande

Saison 2021/2022

Edition 00 - 13.03.2022

Introduction : Le District de Football de Loire-Atlantique organise pour la saison 2021-2022, le « **Challenge Départemental U12** », une manifestation qui vise à associer le sportif à l'éducatif !

Le rendez-vous est fixé à 8h30 précises.

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs titulaires d'une licence dûment complétée (autorisation médicale, photo...).

Le contrôle de la qualité de licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants) sera exigé au début de la journée dans les conditions prévues à l'article 141 des Règlements Généraux de la FFF. Se présenter à l'accueil dès votre arrivée avec les licences via l'outil Footclubs ou la liste extraite de Footclubs de ses licenciés comportant la photographie. Chaque équipe devra prévoir 1 jeu de maillot.



● REGLEMENT ●

Les épreuves du Challenge Départemental U12 sont réparties de la manière suivante :

- ➔ 2 quiz sur les règles (questionnaire individuel)
 - ➔ Règles du jeu (5 questions par joueur)
 - ➔ Règles de vie (5 questions par joueur)
- ➔ 6 matches de 12 minutes

1. Condition de participation

Seuls les joueurs titulaires d'une licence F.F.F. en règle, dans les conditions susvisées, pourront participer à cette animation. Les joueurs présents sur le site et faisant partie de l'équipe qui ne seraient pas en mesure de présenter leur licence dans les conditions susvisées au moment du pointage des équipes et de l'appel des joueurs (aucun retard ne sera toléré) ne pourront en aucun cas participer à cette manifestation.

2. Contrôle des licenciés

Chaque responsable d'équipe pourra préparer sa composition d'équipe sur fmi.fff.fr
Il devra disposer de son identifiant et des codes d'accès FMI pour l'équipe concernée.

Le contrôle de la qualité de licencié (joueurs, éducateurs, dirigeants) sera exigé au début de la journée dans les conditions prévues à l'article 141 des R.G. de la F.F.F avec la Feuille de Match Informatisée

Dans l'éventualité d'un problème, le club devra pouvoir justifier des licences via l'outil Footclubs Compagnon ou la liste extraite de Footclubs de ses licences comprenant leur photographie.

3. Composition des Groupes

La Commission Pré-Compétition - U13 a défini la répartition et le n° d'ordre des équipes par tirage au sort au siège du District.

Les équipes qualifiées ont été réparties en **2** Groupe de **8**, qui seront opposées selon la formule dite "**Echiquier**", et nommés A et B (voir annexe n° 362) :

Les Groupes ont été composés en respectant l'ordre de numérotation établi par tirage au sort, sachant que les équipes s'étant déjà rencontrées au tour éliminatoire, ne pouvaient pas se rencontrer lors du premier match.



4. Système de l'Epreuve

Cet ordre défini par tirage au sort, a ainsi déterminé l'ordre des rencontres du 1^{er} tour pour chaque Groupe, soit :

A.1 contre A.2	A.3 contre A.4
A.5 contre A.6	A.7 contre A.8
B.1 contre B.2	B.3 contre B.4
B.5 contre B.6	B.7 contre B.8

Planning des rencontres du 1^{er} tour :

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL du CHALLENGE U12 : 1^o Tour	
A.1 - A.2 : Le Loroux Landreau Osc 21 - Nantes Dervallières Asc 21	A.3 - A.4 : St-Nazaire Af 25 - Nantes Don Bosco Foot 21
A.5 - A.6 : Rezé Fc 23 - Ancenis Rcasg 21	A.7 - A.8 : GJ St-Julien Divatte 21 - St-Fiacre Côteaux Vign. Fc 21
B.1 - B.2: Nantes Métallo Sc 21 – St-Nazaire Af 21	B.3 - B.4 : Thouaré s/Loire Us 21 - Orvault Rc 24
B.5 - B.6 : Nantes La Mellinet 21 – Nantes St-Pierre 21	B.7 - B.8 : Carquefou Usja 22 - GJ Chaumes Rouans Vue 21

Par la suite, à partir du 2^{ème} tour, ainsi que pour les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} tours, l'ordre des rencontres du Groupe, est déterminé par les Résultats et le Classement des rencontres précédentes, comme suit :

- 1^{er} contre 2^{ème}
- 3^{ème} contre 4^{ème}
- 5^{ème} contre 6^{ème}
- 7^{ème} contre 8^{ème}

Aucune équipe ne rencontre deux fois le même adversaire.
 Le cas échéant, elle rencontrera l'équipe la suivant au Classement.
 Le logiciel "**Echiquier**" gère la répartition des terrains.

5. Classement

Dans chaque Groupe, un Classement sera établi, par addition de points, cumulés rencontre après rencontre, du 1^{er} au 5^{ème} tour en fonction du barème suivant :

- 5 points pour un match gagné
- 3 points pour un match nul avec buts
- 2 points pour un match nul sans but
- 1 point pour un match perdu
- 0 point pour un match perdu par pénalité ou par forfait

En cas d'égalité de points, entre deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte des dispositions suivantes :

- a) Du nombre de points entre les équipes ex æquo, **dans la mesure où elles se sont toutes rencontrées.**
- b) De l'épreuve du Quiz, le total de chaque équipe étant obtenu par l'addition des points attribués aux 8 meilleurs joueurs.

Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte du meilleur total du 9^{ème} joueur et ainsi de suite.

6. Fin de l'animation et Classement final

A l'issue de la 1^{ère} Phase, les équipes disputeront une rencontre de classement dans chaque niveau défini comme suit :

- | | |
|---|--|
| • 15 ^{ème} et 16 ^{ème} place, | les 8 ^{èmes} de chaque Groupe |
| • 13 ^{ème} et 14 ^{ème} place, | les 7 ^{èmes} de chaque Groupe |
| • 11 ^{ème} et 12 ^{ème} place, | les 6 ^{èmes} de chaque Groupe |
| • 9 ^{ème} et 10 ^{ème} place, | les 5 ^{èmes} de chaque Groupe |
| • 7 ^{ème} et 8 ^{ème} place, | les 4 ^{èmes} de chaque Groupe |
| • 5 ^{ème} et 6 ^{ème} place, | les 3 ^{èmes} de chaque Groupe |

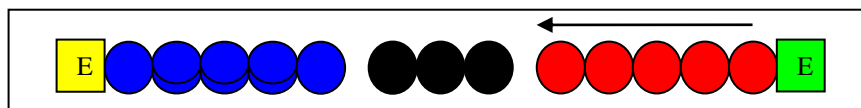
- 3^{ème} et 4^{ème} place, les 2^{èmes} de chaque Groupe
- 1^{ère} et 2^{ème} place, les 1^{ers} de chaque Groupe

A l'issue de ces rencontres, en cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'épreuve des Quiz (Article 4 - Point b).

7. Protocole du Fair-Play

Avant chaque rencontre :

- Les Joueurs (y compris les suppléants), Educateurs et Arbitres se regroupent sur l'un des coins du terrain (corner) pour effectuer une entrée, puis l'ensemble s'aligne au centre du terrain et se salue par un check, (voir croquis ci-dessous).



Après la rencontre :

- L'ensemble des Acteurs se retrouve et se checke une nouvelle fois (à la sortie du terrain).

Rappel, pendant la rencontre :

- L'arbitre veille au bon déroulement dans l'esprit du Football de Pré-Compétition. Educateurs, Dirigeants, laissons jouer les enfants. Aidons-le dans sa mission d'**Animateur du Jeu** en respectant ses décisions. Respectons le Football !

8. Composition des Equipes et Qualification des Joueurs

Chaque équipe pourra aligner **12 Joueurs** : **8 Titulaires** et **4 Suppléant(e)s** Licencié(e)s à la F.F.F. au nom du Club pour la saison en cours.

Il est rappelé que chaque Joueur, ne peut participer à l'épreuve que pour un seul Club (Cf. Article 3 du Règlement de l'épreuve).

RAPPE : La présentation des Licences sera exigée en début de journée (tablette FMI, listing des joueurs avec photo, Footclubs Compagnons).

Rappel de la Règlementation du Challenge U12, Composition et Organisation :

- ✚ Se reporter à l'article 142 des Règlements Généraux de la FFF.
- ✚ **Important** : Les joueurs **U13 ne sont pas autorisés à participer au Challenge Départemental U12 !**

Nota :

- ✚ Les Joueurs ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul Club.
- ✚ **Préconisation** : **Le temps de jeu par joueur doit-être égal à 50% du temps de jeu total au minimum (sauf pour le gardien) !**

9. Arbitrage et Arbitre assistant

L'**arbitrage du centre** est assuré par un **arbitre officiel du District**.

Arbitres assistants : Arbitrage à la touche des Jeunes par les Jeunes

Préconisation :

A chaque temps de jeu, le responsable d'équipe proposera un joueur, qui sera arbitre assistant. Un joueur ne peut pas être arbitre assistant 2 fois dans la journée.

Les responsables de terrain vérifieront l'identité du joueur afin qu'un maximum d'enfants participe à l'arbitrage.

Bancs de Touche (Zone Technique)

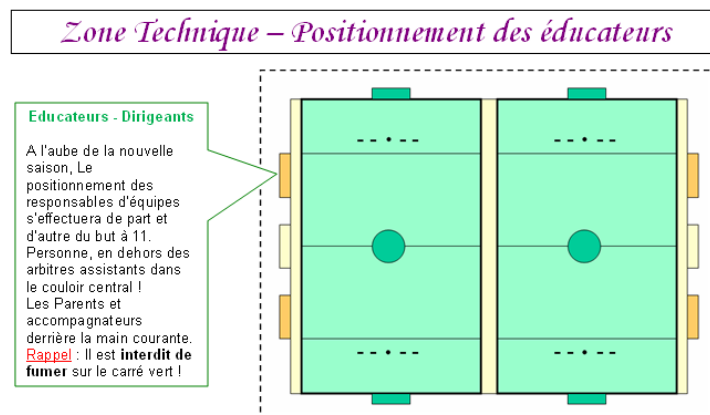
Chaque rencontre sera encadrée par un Membre de la Commission Départementale de Pré-Compétition - U13.

L'accès au terrain est réservé aux joueurs et à l'encadrement des équipes.

Seuls, un éducateur et dirigeant sont admis dans la zone technique sur présentation de leur badge. Celui-ci leur sera remis le matin même, dès leur arrivée sur **présentation OBLIGATOIRE de leur licence (Educateur/Dirigeant ou Joueur)**. Il ne sera toléré qu'une seule personne debout.

Toutes les autres personnes de la délégation de chaque club (accompagnateurs, parents, etc.) seront obligatoirement placées derrière la main courante !

Concernant les éventuels troubles (comportement, jeu brutal, etc.) les arbitres peuvent être amenés à demander aux éducateurs et dirigeants des différentes équipes de sortir un joueur du terrain. Il est souhaitable que l'encadrement anticipe les éventuels problèmes. Le joueur sorti est dans tous les cas remplacés pour le reste de la rencontre !



10. Durée des Rencontres

Les rencontres se jouent en une période de **12 minutes**.

Le coup d'envoi des rencontres sera donné en même temps pour les quatre terrains par la table de marque. La gestion des éventuels arrêts de jeu et du temps supplémentaire relève de la seule responsabilité de l'arbitre.

11. Lois du Jeu

Rappel, la Commission Fédérale du Football d'Animation a décidé la modification des Lois 8, 11 & 12 pour le Foot à 8 - U13 (cette directive F.F.F. s'applique sur les phases Départementales et Régionales) ; à savoir :

Loi 3 – Remplacement :

Les changements pourront se faire à n'importe quel moment sans attendre un arrêt de jeu.

Le joueur entrant se présentera auprès du référent de l'organisation et ne pourra pénétrer sur le terrain, que lorsque son partenaire sera sorti.

Loi 8 - Coup d'Envoi et Reprise du Jeu :

Conformément à la circulaire nationale, nous vous rappelons que le coup d'envoi et la reprise du jeu est identique à celle du jeu à 11, mais **les Joueurs doivent se trouver à 6 mètres du ballon**.

Une exception, cependant, si le ballon est botté directement dans le but lors du coup d'envoi et de la reprise du jeu, le but ne sera pas validé et le jeu reprendra par une sortie de but.

Rappel :

Loi 11 - Hors-jeu :

Identique à celle du jeu à 11, c'est-à-dire « **en regard de la ligne médiane** », et non plus de la ligne intérieure tracée à 13 mètres de la ligne de but.

Loi 12 - Fautes et Incorrections :

Lorsque le Gardien de But est en possession du ballon dans les mains, **le dégagement du Gardien de But ne pourra pas se faire de volée ou de ½ volée.**

12. Epreuve de Quiz

Toujours dans le cadre d'un football éducatif préconisé par la F.F.F., l'épreuve de QCM (Questionnaire Choix Multiples) portant sur la connaissance des lois du jeu en football est mise en place :

- Une épreuve à destination de l'équipe sans la présence des éducateurs !

IMPORTANT : Une pénalité sera attribuée si l'équipe ne respecte pas l'horaire prévu pour l'épreuve du Quiz.

13. Discipline

Chaque terrain sera encadré par un Membre de la **Commission Pré-Compétition - U13** ou son représentant. La commission d'organisation sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances.

Les éducateurs des équipes sont les garants du comportement et de la tenue de leurs joueurs.

14. Règlement

Le règlement du **Football à 8**, tel qu'il est prévu concernant la Réglementation des Compétitions Nationales (Saison 2021/2022) sera intégralement appliqué.

Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission d'organisation dans le respect des règlements en vigueur.

15. Protocole de fin de la journée

Par correction, notamment vis à vis des bénévoles du club qui accueille cette animation, tous les clubs (éducateurs et joueurs) se doivent de rester jusqu'à la cérémonie de clôture. Par ailleurs, aucune récompense ne sera donnée avant la fin de la cérémonie de clôture. Toute absence de clubs sera notifiée sur le bilan de l'animation à faire parvenir aux instances et sera soumis à la Commission Départementale Pré-Compétition - U13.

La Commission Départementale Pré-Compétition - U13,

Le Conseiller Technique Départemental,
Karl MARCHAND